

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 juillet 2022

Présents : Alain DOSSO – Eric MAITROT – Evert ARRIVE – Valérie BAILLEUX RAMEAU – Rémy DOSSO – Amélie FEUVRIER – Didier RAIMBERT – Nadine RAIMBERT – Grégoire VENTURI.

Absents / Excusés :

Pouvoirs: Rémi FOULON donne pouvoir à Eric MAITROT et Romaric FOULON donne pouvoir à Grégoire VENTURI

Le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du 03 juin 2022. Les Conseillers Municipaux présents signent le registre sans émettre de remarque.

M Eric MAITROT est désigné secrétaire de séance.

Compte rendu de la réunion de SIVOM et travaux de voirie 2023 :

Le Maire donne le compte rendu de la dernière réunion du SIVOM durant laquelle il a été évoqué les travaux de voirie réalisés en 2022 et notamment les éventuelles réactualisations de prix.

Le Maire présente aux Conseillers Municipaux l'étude réalisée par le Département concernant la réfection de la VC des métrus. Une estimation a été faite pour un montant de 27 800 € HT comprenant un dérasement/décassement d'accotement sur 217 ml, un ancrage de raccordement de chaussée, une couche d'ancrage et un revêtement en enrobé (BBSG) sur 5 cm sur une longueur de 150 ml et une tranche optionnelle de 8 500 € HT comprenant la scarification de la chaussée avec évacuation, rechargement avec de la GNT 0/20, une couche d'imprégnation et un revêtement en enrobé (BBSG) sur 5 cm sur une longueur de 57 ml.

Après délibération, le Conseil Municipal DECIDE, de sursoir aux travaux de voirie pour l'année 2023. Le Conseil Municipal se laisse le temps de la réflexion concernant les dits travaux notamment pour assainir les parties sur la route qui retiennent l'eau et prendre en compte les éventuelles dangers vis-à-vis du centre équestre que pourrait engendrer ce genre de travaux.

Devis BOUREAU : VC des champs gras - VC des métrus – des commelles :

Le Conseil avait accepté les devis pour la réfection de la VC des champs gras pour un montant de 2408.75 €, de la VC des métrus pour un montant de 2 627.00 € et des commelles pour un montant de 560.70 € soit 5 596,45 €

Ces devis datant d'octobre 2021 et les travaux prévus en septembre 2022, ils ont été réactualisés comme suit : VC des champs gras pour 2 816.65 €, VC des métrus pour 3 112.40 € et VC des commelles pour 640.80 € soit 6 569.85 € et de proposer une variante avec scarification des chemins VC des champs gras 3 624.40 €, VC des métrus 3 112,40 € et VC des commelles pour 640.80 € soit un total de 7 377,60 €.

Après délibération, le Conseil Municipal DECIDE d'accepter les travaux avec la variante scarification. Cependant, il est demandé à M Didier RAIMBERT vice-président de la commission des chemins de reprendre contact avec l'entreprise Boureau afin de revoir les devis sur les points suivants :

- *Matériel (niveleuse, compacteur, pelle, broyeur) : à ne chiffrer qu'une fois pour tous les chemins*
- *Dérasement : voir pour supprimer l'évacuation et mettre dans le terrain du propriétaire*

Devis parking :

Le Maire présente aux Conseillers Municipaux le devis de la société Boureau pour l'agrandissement du parking d'un montant de 2 805,00 € HT

Après délibération, la Conseil Municipal DECIDE de ne pas donner suite au devis en l'état. Il est demandé à M Didier RAIMBERT, vice-président des chemins de reprendre contact avec la société Boureau pour revoir le devis.

Devis EGB Maçonnerie :

Le Maire présente aux Conseillers Municipaux le devis de la société EGB Maçonnerie pour la pose d'un caniveau sur la terrasse de la nouvelle salle d'un montant de 1 4016.30 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal ACCEPTE, à l'unanimité, le devis tel que présenté.

Parc national :

Le Maire donne lecture d'un courrier du Parc National des forêts de demande de droit de passage pour les boucles de cœur de Parc. Le Parc national des forêts travaille actuellement à la création de boucles de randonnées multi-pratiques itinérantes. Il s'agit d'un parcours de 280 km dans le parc national destiné aux pratiques pédestre, équestre et VTT.

Le tracé emprunte des sentiers ou chemins ruraux dont la commune est propriétaire. Afin de pouvoir créer un parcours pérenne, il est demandé notre accord pour établir une convention de passage autorisant dans le respect des lieux l'accès aux randonneurs. Cette convention de passage n'entraînera aucun coût matériel ou financier d'entretien ou de balisage pour le propriétaire. Il est simplement demandé de ne pas faire entrave à la circulation sur le ou les sentiers concernés.

Les chemins concernés sont : le chemin rural n° 10 de Maisey-le-Duc à Louesme (les Fayots) – le chemin vicinal ordinaire n° 4 de Vanvey à Courban (les Fayots) – le chemin rural n° 10 de Vanvey à Courban (le Grippet) – commune de Louesme (bois des Fourneaux) – commune de Louesme (entre le Voir du Sentier) – rue de la tournelle (le village) – voie communale dite Voie de Voulaines (les vergers) – chemin rural de Louesme à Voulaines (les Vergers) – chemine rural dit de la voie de Villotte (le Grippet) – chemin rural dit des champs fleuris (Poirier l'Enfant).

Après délibération, la Conseil Municipal ACCEPTE, à l'unanimité, la convention de passage, d'aménagement et d'entretien des boucles du cœur de parc national et AUTORISE le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Ventes de bois :

M Eric MATIROT, vice-président de la commission des bois informe la Conseil Municipal des dernières ventes de bois :

- Ets Monot Régis	3 300 € HT
- EURL Richard	7 555 € HT
- Bois Chauffage CARNIO	2 573,92 € HT

Organisation 14 juillet :

Mme Nadine RAIMBERT, vice-présidente de la commission animation donne le déroulé de la journée du 14 juillet.

Un apéritif sera servi par la commune avant le repas organisé par l'amicale des Pompiers à midi.

Les jeux débuteront à 16 h OO

- Loterie dames du village présentes et ensuite aux dames (extérieures au village) – distribution aux enfants – quilles – tir à la carabine – panier – pêche – jeu de dés...

Réfection de trottoirs et de bordures :

Le Maire fait part des demandes de M RAIMBERT Didier et de M FOURNET Charlie, concernant la réfection des trottoirs en enrobés devant leur maison.

Le Conseil Municipal DECIDE de REALISER en enrobé les dits trottoirs et de profiter de ces travaux pour reprendre des bordures de trottoirs cassées sur le trottoir en face de M Serge CLAUDON

Cartes jeunes :

Le Maire fait part d'un courrier du Conseil Régional proposant aux jeunes de la Région des cartes Avantages Jeunes leur offrant des bons d'achats librairie, entrées gratuites et fortes réductions à des spectacles, concerts, festivals, musées, transports TER, bus.... Cette carte Avantages Jeunes leur est vendue par le réseau Information jeunesse de la Région au prix de 8 €. Il est également possible aux Mairies de les commander pour les redistribuer aux jeunes administrés de leur communes.

Le Conseil Municipal DECIDE de commander 11 Cartes Avantages Jeunes pour les jeunes de 11 à 18 ans de la commune. Elles leur seront distribuées courant septembre dès leur réception.

Informations et questions diverses :

- Questionnaire du Parc National sur les intentions et besoins en matière d'aménagement urbains (bancs – tables – chalet d'accueil)
- Début des travaux d'installation de la fibre optique le 11/07/2022
- Réunion du Conseil d'école le 04 juillet 2022
- Tour de Côte d'Or le 08/07/2022 : interdiction de stationner grande rue côté Montigny

La séance est levée à 12h20